

## Thaïlande: 18 mois après sa dépénalisation, l'usage récréatif du cannabis va être interdit

*Après avoir dépénalisé le cannabis sur son territoire en 2022, la Thaïlande s'apprête finalement à interdire son utilisation récréative.*

Une marche arrière qui fait du bruit sur le continent asiatique. Près d'un an et demi après avoir décriminalisé le cannabis, la Thaïlande s'apprête à revenir sur ses pas en interdisant à nouveau l'utilisation de la plante à des fins récréatives.

Selon CNN, l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement conservateur en 2023 serait à l'origine de ce changement. Ce mardi, le ministère de la Santé a publié un projet de loi indiquant que les contrevenants risquaient de lourdes amendes ou jusqu'à un an de prison, voire les deux sanctions.

Avec ce projet de loi, l'usage du cannabis médical sera le seul autorisé sur le territoire, comme cela était déjà le cas depuis 2018.

### L'Asie stricte face à l'usage de drogues

«La Thaïlande promouvra des politiques relatives au cannabis à des fins médicales. Nous n'avons jamais songé à encourager les gens à consommer du cannabis à des fins récréatives ou à l'utiliser d'une manière qui pourrait irriter les autres», a indiqué *Anutin Charnvirakul*, l'ancien ministre de la Santé qui a fait pression pour la légalisation du cannabis dans le pays.

Malgré la précédente décriminalisation du cannabis, fumer du cannabis restait illégal dans le pays. Pourtant, de nombreux touristes étrangers ont pu se rendre en Thaïlande afin de profiter de tout le commerce lié à cette plante: dispensaires, spas au chanvre, festivals...

Une dépénalisation qui avait fait grand bruit, alors que de nombreux pays de la région imposent d'importantes sanctions en cas de possession, de trafic ou de consommation de cannabis.

Source: <https://www.cnews.fr/monde/2024-01-10/thaïlande-18-mois-apres-sa-depenalisation-lusage-recreatif-du-cannabis-va-etre>, 10 janvier 2024